

Club de ski de fond Les Éclairs de Gaspé

Rapport du président

Saison 2020-2021

En résumé, la dernière saison des Éclairs a été marquée par cinq éléments majeurs :

- Les conditions climatiques
- Un bris de la dameuse
- La pandémie
- L'acquisition et la modernisation d'équipement
- L'absence d'un chef d'orchestre

Prenons-les à tour de rôle.

Les conditions climatiques

Le Club a dû composer avec des conditions climatiques moins qu'idéales (surtout en comparaison avec la saison 2019-2020). La neige est venue tôt (novembre), pour disparaître complètement en décembre et ensuite se faire attendre jusqu'à la mi-janvier.

Bien que nous ayons reçu suffisamment de neige par la suite pour profiter de belles conditions, elle s'est faite parfois changeante en raison de la hausse des températures. Il a été alors impossible de damer les pistes, ce qui a causé de la grogne et de l'incompréhension. Les gens oublient parfois que la neige est plus capricieuse que l'asphalte !

Malgré la saison écourtée, la fréquentation des pistes fut très bonne comme vous le verrez dans le rapport financier. En bref, la fréquentation fut un peu moindre pour le saisonnier et meilleure pour le journalier.

Un bris de la dameuse

En raison d'un injecteur défectueux, la dameuse a été immobilisée pendant plus de deux semaines. Pour résumer, la réparation fut retardée par une mésentente entre le vendeur et la firme qui assure le respect de la garantie du manufacturier. Quand les rôles de chacun furent clarifiés, la réparation fut finalement effectuée sans frais pour le Club. Comme il se doit périodiquement, à la fin de la saison, une vérification et un entretien complets de la dameuse ont été réalisés aux frais du Club.

Résultat du bris de la dameuse, les pistes furent inaccessibles pendant une semaine avant qu'un ami de longue date du Club ne nous prête son secours. À l'avenir, les responsables du Club vont tenter d'intervenir plus tôt pour redonner l'accès aux pistes.

La pandémie

En raison des conditions incertaines quant à l'ouverture du chalet découlant de la pandémie, Yvan, le gérant du Club, s'est engagé ailleurs. Le chalet est donc resté fermé les jours de semaine pendant toute la saison. Toutefois, dans le respect des règles édictées par la Santé publique après une visite du chalet en novembre, le chalet est demeuré accessible les fins de

semaine au moyen de l'embauche d'étudiants. Le Club a pu ainsi, durant les journées plus achalandées de la fin de semaine, mieux servir sa clientèle par la vente de billets journaliers et la location d'équipement de ski. L'ouverture du chalet le dimanche a aussi permis à l'école de ski de fond Les Vikings de remplir sa mission.

Le chalet étant fermé la majeure partie du temps, le Club a dû innover par la création d'une billetterie électronique. Les membres ont semblé apprécier. Ce mode de vente des billets saisonniers et journaliers est donc là pour rester.

L'acquisition et la modernisation d'équipement

À chaque année, le Club devait faire appel à un sous-traitant pour débroussailler les pistes. Yvan répétait depuis longtemps que le Club devrait faire l'acquisition d'une débroussailleuse qui lui permettrait de faire lui-même le travail au moment opportun. Cela est maintenant chose faite. Avec l'aide de Développement économique Canada (programme Initiative Tourisme hivernal) qui a assumé 60% de la facture, le Club a fait l'acquisition d'un VTT et d'une débroussailleuse de sentier. Pour compléter son équipement, le Club s'est aussi procuré une scie à chaîne, une débroussailleuse manuelle et une élagueuse sur perche.

Le Club a également procédé au remplacement du réservoir de carburant pour la dameuse. Vétuste, il n'était plus étanche. Le réservoir neuf est muni d'un double fond et d'une pompe, ce qui le rend plus sécuritaire et polyvalent.

En outre, depuis l'automne dernier, le chalet est équipé d'Internet, ce qui a permis de faire l'acquisition de trois caméras haute définition installées sur le chalet. Elles permettent de surveiller les lieux, projet dont le CA parlait depuis longtemps.

En raison de son chiffre d'affaires excédant 50 000 \$, le Club doit maintenant percevoir les taxes de vente. Pour enregistrer correctement les transactions, le Club a dû acheter une caisse enregistreuse. Enfin, pour faciliter les transactions effectuées en personne au chalet, le Club dispose d'un TPV (terminal de point de vente).

L'absence d'un chef d'orchestre

Le Club a hérité d'un CA amputé d'un membre à la suite des élections de novembre 2020. Parmi les quatre administrateurs en poste, aucun n'avait le temps ou l'intérêt de prendre la charge de la présidence. Le Club s'est donc retrouvé orphelin de président. L'absence d'un chef d'orchestre s'est faite ressentir du fait de la diffusion des responsabilités quant à la conduite des affaires du Club. Le temps de réaction aux événements s'est en conséquence allongé. En mars, les administrateurs ont donc coopté M. Charles Noël pour agir à titre de président.

Pour terminer ce rapport, mentionnons que l'aménagement de l'aire de jeux et d'entraînement s'est poursuivi durant l'été par l'épandage de plusieurs chargements de terre de remplissage. En outre, le Club veut répondre à l'engouement pour le pas de patin, surtout chez les skieurs plus jeunes. Le Club autorisera donc de nouveau, sur une base expérimentale, la pratique du pas de patin sur le Plateau pour un retour au chalet plus facile pour ceux et celles qui le désirent. Enfin, sa situation financière s'étant nettement améliorée, le Club mettra fin à son appel annuel aux commanditaires à compter de la saison prochaine.